

Les adultes handicapés accueillis dans des établissements médico-sociaux (FAM, MAS et Foyer de vie)

Taux de réponse à l'enquête ES	77%
Taux d'occupation des places	100%
Part de la population prise en charge décrite par ES par rapport aux capacités installées	45%

Les Landes

Les données présentées dans cette fiche concernent les adultes handicapés accueillis en foyer de vie/occupationnel, FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé) et MAS (Maison d'Accueil Spécialisée). Ont également été intégrés, les adultes accueillis en foyer polyvalent ou en établissement expérimental dont le type d'intervention est « activité occupationnelle » ou « accueil médicalisé ». Sur les 18 établissements du département entrant dans ces critères, 14 ont répondu à l'enquête ES-Handicap – 2014 d'où sont issus les résultats présentés. Compte tenu de la complexité de l'offre et des particularités des établissements, les données de cette enquête ne sont pas redressées des non répondants pour décrire la population totale.

La part de la population décrite est de 45%. Par ailleurs, certaines structures ayant participé à l'enquête ES n'ont pas renseigné toutes les caractéristiques des personnes qu'elles accompagnent. Aussi, les effectifs et pourcentages indiqués portent uniquement sur les personnes dont les caractéristiques sont décrites.

L'offre par modalités d'accueil

Tableau 1 : Répartition des capacités d'accueil par catégorie d'établissement et type de places installées

	Foyer de vie/occupationnel	FAM	MAS	Total
Internat	289	193	134	616
Accueil de jour	91		4	95
Accueil temporaire	4	6	4	14
Total	384	199	142	725
Taux d'équipement ¹	2,0‰	1,0‰	0,7‰	3,7‰

Source : FINESS – Exploitation CREAI Aquitaine

Dans les Landes, le taux d'équipement est de 3,7 places pour 1 000 habitants âgés de 20 à 59 ans. Plus de la moitié de ces places sont installées en foyer occupationnel ou foyer de vie avec un taux d'équipement de 2 places pour 1 000 personnes. L'accueil en internat représente 85% de l'offre.

¹ Taux d'équipement pour 1000 personnes entre 20-59 ans.

Typologie des adultes handicapés

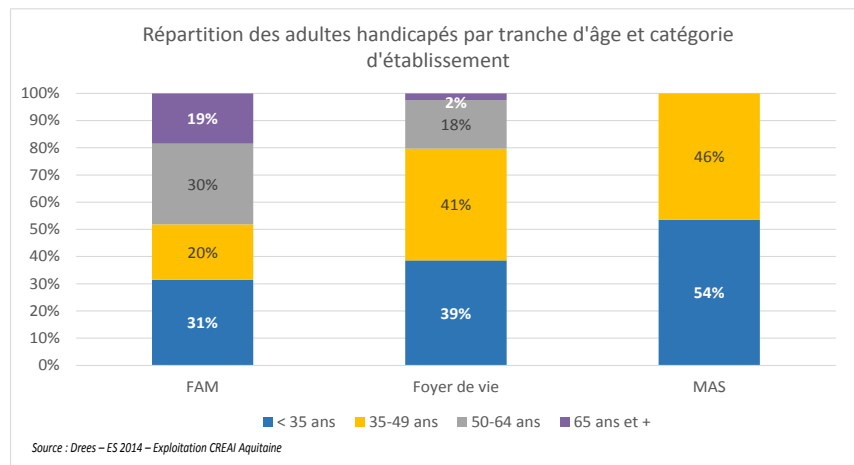
Tableau 2 : Répartition des adultes handicapés accueillis par catégorie d'établissement

FAM	54
Foyer de vie	246
MAS	28
Total	328

En 2014, sur l'ensemble des Landes, 328 personnes handicapées sont accueillies en structure d'hébergement pour adultes handicapés. Les trois quarts d'entre elles sont en foyer de vie.

Source : Drees – ES 2014 – Exploitation CREAI Aquitaine

Structure par âge des adultes handicapés, par catégorie d'établissement



Près de la moitié des résidents de FAM (49%) ont 50 ans et plus. A l'inverse, en MAS, les résidents sont beaucoup plus jeunes : 54% ont moins de 35 ans.

Globalement, moins d'un quart des adultes accueillis dans ces établissements ont 50 ans ou plus.

La répartition hommes/femmes est assez équilibrée : 52% d'hommes (soit 171 personnes) pour 48% de femmes (soit 157 personnes).

Pathologie, déficience et incapacités

Principales pathologies connues

Tableau 3 : Répartition des adultes handicapés par principales pathologie connues et catégorie d'établissement²

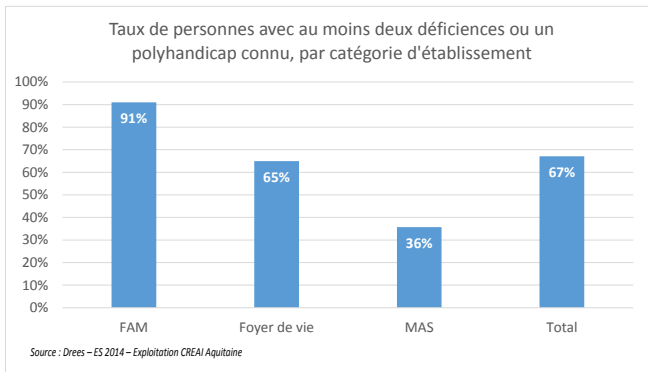
	Psychose infantile		Autisme ou TED		Trisomie et autres anomalies chromosomiques		Accidents périnataux		Traumatisme crânien		Pathologie génétique		Psychose survenue à partir de l'adolescence	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
FAM	6	11%	10	19%	6	11%	9	17%	8	15%	6	11%	1	2%
Foyer de vie	69	28%	29	12%	42	17%	32	13%	4	2%	5	2%	5	2%
MAS		0%	28	100%		0%		0%		0%		0%		0%
Total	75	23%	67	20%	48	15%	41	13%	12	4%	11	3%	6	2%

Source : Drees – ES 2014 – Exploitation CREAI Aquitaine

Sur les 328 personnes accueillies en établissement pour adultes handicapés dans les Landes, 79% ont une pathologie connue. Parmi elles, 23% (75 personnes) souffrent de psychose infantile et 20% présentent des troubles autistiques.

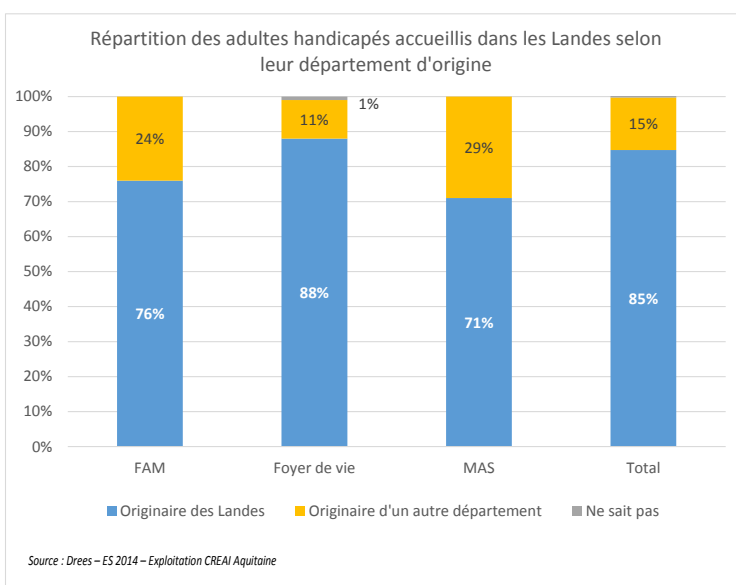
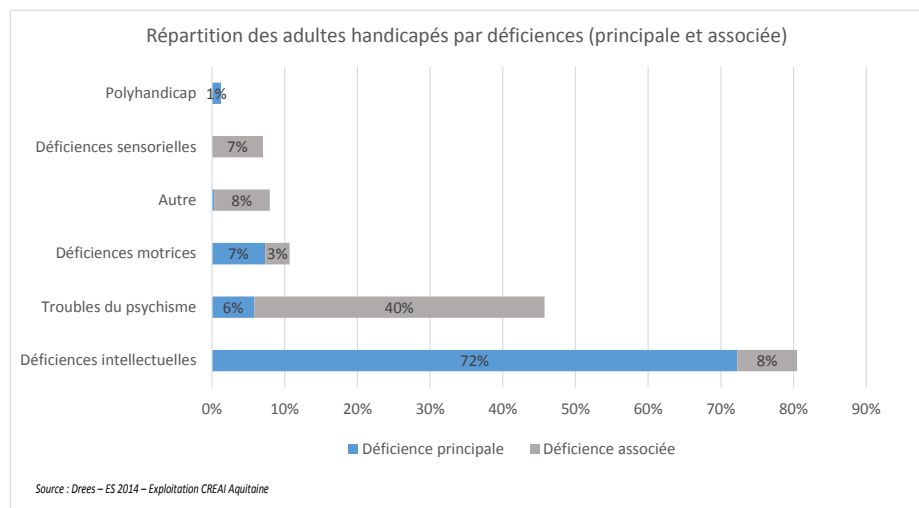
² La nomenclature ES concernant la pathologie n'a pas pour objectif de répertorier l'ensemble des pathologies à l'origine des déficiences et incapacités mais d'en mettre certaines en exergue (autisme, trisomie, accidents périnataux etc.) qui ne recouvrent dans les faits que 50% en moyenne des personnes accueillies. Notons, par ailleurs, que dans cette nomenclature persiste le diagnostic de « psychoses infantile » qui n'est pas reconnu par la CIM10 (classification internationale des maladies) et dont l'utilisation est jugée contestable par la HAS (Haute autorité de santé).

Déficiences



Le taux d'adultes handicapés avec au moins deux déficiences connues ou un polyhandicap est de 67% (220 personnes). Ce taux atteint les 91% au sein des FAM, avec 49 personnes qui souffrent d'au moins deux déficiences ou d'un polyhandicap.

Les déficiences intellectuelles touchent près de 80% des adultes handicapés accueillis en établissement médico-social dans les Landes ; pour 36% (119 personnes), ces déficiences sont liées à un retard mental profond et sévère. Les troubles du psychisme touchent 46% des adultes handicapés, avec 16% des troubles en rapport avec des troubles psychiatriques graves.



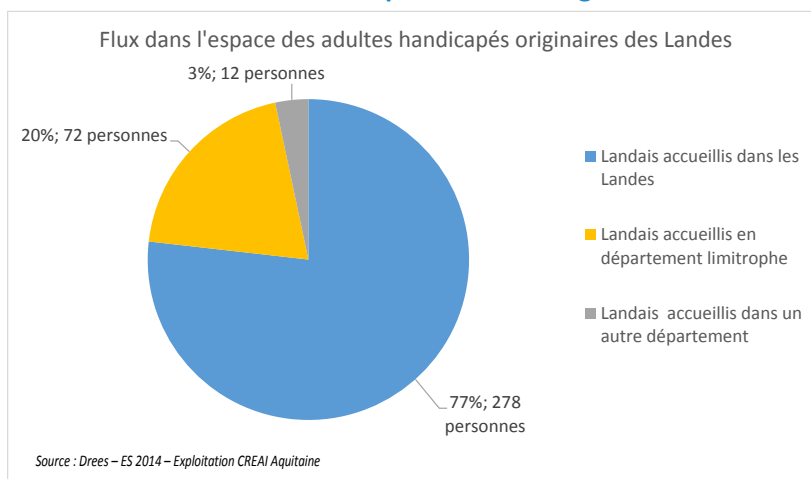
Les flux dans l'espace

Sur 328 adultes handicapés accueillis au sein des établissements des Landes, 278 en sont originaires et 48 sont originaires d'un autre département.

Les MAS sont les établissements qui accueillent le plus de résidents originaires d'un autre département (29%).

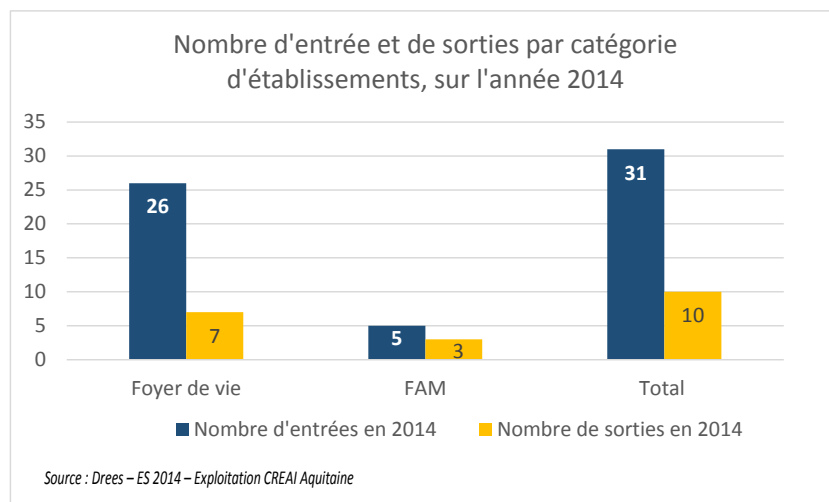
Les adultes handicapés originaires des Landes accueillis hors département d'origine

La majorité (77%) des adultes handicapés originaires des Landes est accueillie dans un établissement de ce département. Les adultes handicapés des Landes sont en Nouvelle-Aquitaine les plus nombreux³ à devoir aller dans un autre département pour bénéficier d'un accueil en établissement. Le plus souvent, cet accueil se fait dans un département limitrophe aux Landes (20%).



Les flux dans le temps

Les entrées et sorties de l'année 2014



En 2014, 31 adultes handicapés sont entrés en établissement médico-social des Landes, dont 26 personnes en foyer de vie. Sur cette même année, 10 adultes handicapés sont sortis d'établissement.

En MAS aucune entrée ni sortie n'a été enregistrée en 2014.



Le tableau 1 sur la répartition des capacités d'accueil par catégorie d'établissement et type de places installées est issu du fichier FINSS. Il s'agit donc ici du nombre de places installées qui ne correspond pas nécessairement au nombre de personnes accueillies.

³ Avec ceux du Lot-et-Garonne